

N°406

du 24  
Juin  
2011



# L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

**Editorial**

Par Koffi  
SOUZA

## LA TRANSHUMANCE POLITIQUE

Même si elle n'est pas obligatoire, l'appartenance à un parti est pratiquement nécessaire pour un candidat à une fonction parlementaire. Or, il arrive qu'un député élu sous les couleurs d'un parti change de formation politique postérieurement à son élection. Cela s'appelle la transhumance politique.

Ce nomadisme est lié à la faiblesse des partis africains. Constitués souvent sur des bases ethniques, ils n'ont pas un programme solide qui encadre les élus. Ceux-ci lorsqu'ils appartiennent à l'opposition peuvent succomber au bout d'un certain temps aux délices du pouvoir et quitter leur formation pour aller grossir les rangs de la majorité.

En pure théorie, la transhumance politique se justifierait par le fait que l'élu n'est pas lié par un mandat impératif et qu'il représente non son parti mais la nation dans sa globalité. Mais, en réalité, la transhumance est la violation d'un contrat moral, passé avec les électeurs. On ne peut pas se présenter sous un vêtement et exercer son mandat sous un autre. Voilà pourquoi est en train d'émerger un principe constitutionnel qui interdit la transhumance. Il figure dans le projet de Constitution proposé au peuple marocain par le Roi Mohammed VI. De nombreuses constitutions africaines l'ont expressément adopté. Elles établissent un lien contraignant entre le parlementaire élu sur la liste électorale d'un parti et celui-ci. Tout retrait ou toute exclusion de ce parti, en cours de mandat, met fin à son mandat parlementaire.

L'interdiction de la transhumance est un facteur de progrès. Elle permet l'émergence de partis solides et responsables.

Avec l'implantation du Centre de ressources AGOA à Lomé

# Le Togo appelé à changer ses habitudes artisanales de commerce

Sur les principaux  
marchés de la capitale

**Les huiles  
locales  
s'enflamment**



Photo: L'Union

Jonathan Fiawoo, Président de la Chambre du Commerce et d'Industrie du Togo

Pour le drainage des eaux  
pluviales de Tokoin Forever et Oba

**AGETUR lance  
deux collecteurs  
souterrains vers  
la lagune de Bè**

*\* L'entreprise CGE doit livrer les  
ouvrages en février 2012.*

Avant la reprise du travail depuis hier dans les centres de santé publics

**Un nouveau tableau des  
primes du personnel soignant  
pour le début janvier**

Pour bien appliquer la Politique nationale d'aménagement du territoire

**L'Autorité ne veut pas rater  
les données sur le vécu  
quotidien du Togolais**

## Repères

## Le CVJR explique à Kara

Le public de Kara a été édifié sur les causes des violences à caractère politique au Togo au cours d'une conférence thématique organisée le mardi 14 juin à Kara. Initiée par Commission, Vérité, Justice et Réconciliation (CVJR), cette rencontre a porté sur des sous thèmes relatifs aux déplacements forcés des populations, les déportations et la contribution de l'armée au processus de réconciliation. Il s'agit de permettre à tous les citoyens du pays de s'approprier ce processus qui est en marche. Il est question pour les participants d'avoir des connaissances élémentaires pour pouvoir juger, apprécier et surtout adhérer au processus de réconciliation. Une fois éclairés, ils sauront comment les choses se déroulent au niveau de la CVJR. La première communication sur les déplacements forcés des populations, présentée par l'enseignant chercheur, Kakou Courrier a permis d'éclairer la population sur certains aspects du phénomène du déplacement forcé des population, des problèmes d'actualité qui ont contribué à déchirer le tissu social togolais. Cette présentation a éclairé certaines personnes qui agissaient autrement parce que ne maîtrisant pas le phénomène. Il s'agit selon l'orateur des déplacements forcés des populations sous l'action d'un pouvoir supérieur ou sous la menace d'événements qui contribuent à semer des troubles. Donnant les causes de ces déplacements, M. Kakou a souligné qu'elles sont dues à la crainte de la répression politique. Aussi invite-t-il le public de Kara à comprendre les origines de ces phénomènes et à se chercher ensemble des solutions.

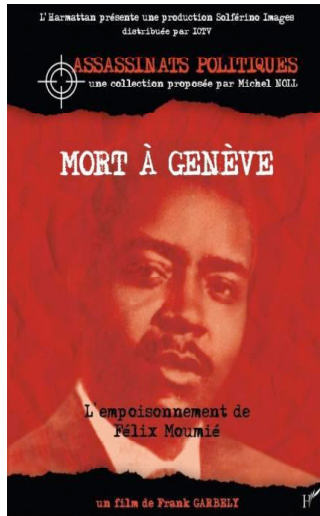
M.A./ATOP

## Cinéma

## Félix Moumié à Brin de Chocolat ce 25 juin

L'Association Arctivism, spécialisé dans la divulgation des informations sur l'histoire de l'Afrique, fera la projection d'un film documentaire sur l'ex leader de l'Union des populations du Cameroun (UPC), Félix Moumié, mort empoisonné à Genève par un agent français. La projection aura lieu au Centre culturel Brin de Chocolat à Kodjoviakopé. Il s'agit d'un film important qui explique la Françafrique fondée par Jacques Foccart. Quoique l'on pense de la Françafrique, système assez complexe, on ne peut nier pour autant que les relations entre la France et l'Afrique sont tout de même assez bizarres.

L'histoire de l'assassinat politique de Félix Moumié à Genève et pourquoi il n'a jamais été élucidé. C'est un chapitre particulièrement sombre de la guerre froide. Félix Moumié, le célèbre combattant de l'indépendance camerounaise, également appelé le Lumumba du Cameroun, est mort à Genève le 3 novembre 1960. Il a été victime d'un attentat. Un agent des services secrets français l'a empoisonné. Après l'assassinat de Félix Moumié sa dépouille a été



transférée à Conakry, Guinée, où elle a été embaumée et déposée dans un sarcophage. Jusqu'à aujourd'hui les autorités camerounaises ont refusé que le leader de l'opposition soit enterré dans son pays.

Le film L'Assassinat de Félix Moumié, L'Afrique sous contrôle, a été tourné par le réalisateur suisse Frank Garbely et produit par Aïe Productions SA, Arte France, Triluna Film, TSR. Le film est d'une durée de 52 minutes et une production franco-suisse.

L'Association Arctivism est dans l'information alternative, la sensibilisation et la conscientisation des masses africaines.

## Patrimoine

## Sept sites africains candidats au patrimoine de l'Unesco

Sept sites figurent par les 37 sites ou "biens" naturels, culturels ou mixtes en lice pour l'inscription au Patrimoine mondial de l'Unesco lors de la session 2011 qui a débuté le dimanche 19 juin à Paris et durera jusqu'au 29 juin.

Le parc national de la Pendjari

au Patrimoine mondial de l'Unesco.

Actuellement, la liste du patrimoine mondial comprend 911 biens d'une "valeur universelle exceptionnelle", dont 704 biens culturels, 180 biens naturels et 27 mixtes, dans 151 Etats parties. La convention du patrimoine mondial



(Bénin), le réseau des lacs du Kenya dans la vallée du Grand Rift, le Trinational de la Sangha (Cameroun, Congo, République centrafricaine), ou les sites archéologiques de l'île de Méroé (Soudan), constituent les 7 sites africains candidats à l'inscription

a été ratifiée par 187 Etats parties à ce jour.

Le Togo avait déjà inscrit le site de Koutammakou sur l'habitat des Batamari au patrimoine de l'UNESCO. L'inscription d'un site sur la liste de l'Unesco, évite le plus souvent sa dégradation.

## Repères

## Face aux changements climatiques

Le ministre de l'Environnement et des Ressources Forestières en partenariat avec le PNUD a organisé, le mercredi 15 juin à Lomé, un atelier de sensibilisation sur l'intégration des changements climatiques et la réduction des risques de catastrophes dans les instruments de politique et de planification au Togo, à l'intention des députés.

Cet atelier a permis de conscientiser les parlementaires sur la gravité des catastrophes naturelles surtout les changements climatiques en vue d'agir sur les dépenses publiques et les politiques pour une meilleure planification des richesses. Selon les analyses des Nations Unies, l'Afrique sub-saharienne figure parmi les régions les plus vulnérables aux événements extrêmes dus aux aléas naturels. Les prévisions montrent qu'un réchauffement global de 2° C entraînerait dans cette partie du continent, une diminution permanente du produit intérieur brut de 4 à 5% et que l'agriculture qui représente plus de 30% du PIB et emploie 70 à 80% de la population risquerait d'être durement affectée par les changements de température et de précipitation. Selon la représentante résidente adjointe du PNUD au Togo, Yamadjoko Selomey, les récentes études sur les changements climatiques au Togo montrent que les pertes des recettes agricoles pour les petits producteurs (maïs et riz) s'élèveront respectivement à 6,16 milliards de FCFA et 1,4 milliards de FCFA d'ici 2025. D'autre part, les résultats des évaluations des inondations d'octobre 2010 ont entraîné des pertes et des dommages évalués à plus de 17 milliards de FCFA, selon la représentante du PNUD.

M.A./ATOP



## AVIS A LA CLIENTELE



La Direction Générale de la Compagnie Energie Electrique du TOGO (C.E.E.T.) informe son aimable clientèle qu'en raison des travaux de Maintenance sur ses installations, la fourniture du courant électrique sera interrompue dans les zones et quartiers suivants selon le programme ci-après :

**Mardi 28 et Jeudi 30 juin 2011 : 22h 00 à 03h 00**

**Samedi 02 juillet 2011 : 06h 00 à 15h 00**

Toute la ville de Tsévié, Diamond ciment à Dalavé, Davié, Péage de Davié, Voltic, White Way, Oando, CMS Davié, Ferme Anénou, les Services TdE Davédji, Adétikopé, Togocel et Télécél, Adétikopé, Service Amical.

A cet effet, la CEET recommande toujours que les appareils soient débranchés lorsqu'une coupure intervient et ne soient remis en service qu'après le retour de l'électricité.

La Direction Générale présente ses excuses à sa clientèle et la remercie pour sa compréhension.

**LA DIRECTION GENERALE**

Avant la reprise du travail depuis hier dans les centres de santé publics

## Un nouveau tableau des primes du personnel soignant pour le début janvier

**Sylvestre D.**

Pour en arriver là, il aura fallu trois nouveaux rounds de grève par les praticiens hospitaliers du Togo, dont le dernier aura été plus sec en une seule journée qu'auparavant. Des parents commençaient même par extraire leurs malades du Centre hospitalier universitaire de Lomé-Tokoin, pour des cliniques officielles pour les plus nantis, pour des cliniques sauvages ou clandestines et des tradithérapeutes pour les moins nantis. Jusque-là, le Syndicat des praticiens hospitaliers du Togo (Synphot) réclamait le paiement de primes de risques, l'audit des hôpitaux, la mise sous connexion internet des trois centres hospitaliers universitaires, le paiement de l'appoint annuel de 180.000 francs Cfa au titre de



MM. Solitoki Ezzo et David Dosseh signant l'Accord

l'année 2010, l'adoption d'un statut particulier et, finalement, une prime d'usure psychologique.

Le moins qu'on puisse dire, à la lecture de l'accord intervenu entre les deux parties le 22 juin 2010 (lire en encadré), c'est que l'Exécutif est allé dans le sens des revendications toutes légitimes des

agents de santé. Forcément, l'Autorité devait éviter tout ce temps perdu à faire monter l'adrénaline chez les médecins et à créer le désarroi chez les malades. Surtout que le personnel soignant est aussi averti pour comprendre que les différentes formations sanitaires publiques ne sont pas

financièrement à l'aise pour prendre en charge leurs dus. Mieux, qu'au bout milieu de l'année, il est souvent difficile pour un Etat de trouver des lignes budgétaires pour y greffer les nouvelles charges. La formule de « l'application dès janvier 2012 des primes de technicité, de risques et contagion » en dit long.

Aussi, dès janvier 2012, au bénéfice du personnel soignant, le tableau consensuel précise que la prime mensuelle de technicité est fixée à 59.376 francs Cfa. Pour les risques et contagion, le bénéficiaire de la Catégorie A1 touchera 39.000 francs Cfa par mois, celui des Catégories A2 et B encaissera 32.000 francs par mois. Quant aux Catégories C, D et agents permanents, l'Etat versera 26.000 francs Cfa par mois à chaque bénéficiaire, toujours pour les risques et contagion.

## Accord entre le Gouvernement et les agents de santé

Entre le comité interministériel ad'hoc représentant le Gouvernement d'une part, et le Collectif des Syndicats et Organisations des Agents de santé représenté par son Bureau Exécutif National d'autre part,

Il a été convenu de ce qui suit, conformément aux revendications du Collectif des syndicats et Organisations des Agents de santé:

1- Pour la connexion internet dans les 3 C.H.U : les travaux ont commencé au C.H.U Tokoin et devront être achevés dans les 3 centres au plus tard le 31 juillet 2011.

2- L'audit financier des formations sanitaires ayant des difficultés dans l'application de l'arrêté interministériel relevant les taux des primes de garde et d'astreinte, sera effectué par l'Inspection Générale d'Etat, l'inspection Générale des Finances et éventuellement des cabinets privés après la transmission de la liste des structures sanitaires à auditer par le Ministre de la santé au Ministre de l'Economie et des Finances.

En raison de la complexité des préparatifs des audits, une date précise, ne saurait être fixée. Toutefois, pour les petites formations sanitaires, la procédure peut être accélérée afin que l'audit soit opérationnel à compter du lundi 1er août 2011. A la fin du processus, les rapports seront présentés à une commission composée des représentants du Gouvernement et du Collectif pour des dispositions à prendre.

3- Pour l'appoint de 180 000 FCFA au titre de l'année 2010, le paiement qui avait été suspendu a repris ce jour mercredi 22 juin 2011 et se poursuivra sur toute l'étendue du territoire national.

4- Concernant le statut particulier, il a été convenu que son adoption soit différée par rapport au statut général de la fonction publique.

Toutefois, les deux parties se sont

entendues pour l'application dès janvier 2012 des primes de technicité, de risques et contagion. Pour le personnel soignant, les montants mensuels des primes retenues sont consignés dans le tableau annexé au présent accord.

Le personnel administratif de toutes les catégories conserve la prime de risque et contagion fixée mensuellement à 19.000 FCFA jusqu'à l'adoption du statut

particulier du personnel médical, paramédical et technique de santé.

Un acte administratif sera pris afin de tenir compte de toutes ces mesures dans le budget 2012.

Pour le reste des dispositions relevant de ce statut particulier, les deux parties ont convenu de la nécessité de renforcer la commission mise en place à cet effet.

En conséquence, le Bureau Exécutif National du Collectif des

Syndicats des agents de Santé lève le mot d'ordre de grève et appelle tous les agents des formations sanitaires à reprendre le travail dès ce jeudi 23 juin 2011 à 07 heures.

Fait à Lomé, le 22 juin 2011

Pour le Gouvernement,  
**Ezzo Solitoki Magnin**  
Pour le Collectif, Pr Agrégé  
**Dosseh Ekoué David**

Avec l'implantation du Centre de ressources AGOA à Lomé

## Le Togo appelé à changer ses habitudes artisanales de commerce

« C'est une façon de nous interpeller, de nous dire qu'il faut changer notre façon de produire, notre façon d'emballer. Par exemple, nous utilisons des emballages qui portent des gènes cancérigènes ; ce qui n'est pas autorisé sur le marché américain et même ailleurs. Tout ceci freine l'ouverture du commerce entre le Togo et l'Occident. Il faut donc changer nos manières artisanales de faire ». Ce diagnostic d'un des opérateurs économiques togolais à la cérémonie d'installation, le 20 juin dernier à Lomé, du Centre de ressources AGOA (CRA) résume en lui tout le malaise que les autres ont à commercialiser avec le pays. En dépit du bénéfice et des avantages que les pays en règle tirent du programme AGOA. « Peut-être faute d'information et certainement par méconnaissance du marché américain », selon les mots du ministre Kwesi Ahoomey-Zunu du Commerce et de la promotion du secteur privé. D'où l'appel direct à une « assistance technique et financière du gouvernement américain afin d'en tirer le maximum profit de l'AGO ». Au demeurant, il revient à ce Centre de « fournir toutes les informations pratiques et stratégiques utiles aux opérateurs

économiques engagés dans le commerce avec les Etats-Unis d'Amérique », à en croire la précision de Jonathan Fiawoo, le président de la Chambre de commerce et d'industrie du Togo (CCIT). Comme, pour reconnaître avec Mme Patricia M. Hawkins, Ambassadeur des USA au Togo, « être compétitif sur le marché international n'est pas facile ». Le Togo doit donc bosser pour avancer. Il ne suffit plus de se contenter de son admission au programme depuis le 17 avril 2008. Les exigences sont locales et internationales. Chaque pays ou région créant ses propres lois concernant l'emballage, le contenu des produits, les étiquettes, l'harmonisation des tailles et la qualité en général. Pour profiter de la Loi sur la croissance et les opportunités en Afrique (AGO, en anglais African Growth and Opportunity Act), il faut gérer plusieurs obstacles : déposer des formulaires corrects avec des agences correctes, connaître les règles et les marchés américains, etc. Le CRA devra ainsi apporter un plus.

L'Exécutif togolais, lui, colle déjà au CRA ses missions : déterminer et faire mener des études sur les filières porteuses de croissance et dont les produits représentent des avantages comparatifs pour être exportés, proposer des mesures pour



Jonathan Fiawoo, Président de la CCIT

promouvoir la production et l'exportation des produits togolais sous l'AGO, proposer des mesures de renforcement des capacités productives des entreprises, mener des actions d'informations et de sensibilisation des opérateurs économiques et la société civile. Les conclusions obtenues guideront les futures actions concrètes à mener. Surtout qu'un comité AGOA-Togo existe déjà auprès du ministère du Commerce pour conduire des réflexions, définir une stratégie et la mettre en œuvre pour permettre au secteur privé de tirer le meilleur profit de l'AGO.

En avril 2010, une étude ressortait que le Togo utilise très faiblement l'AGO. Le pays a exporté aux USA en 2009 pour environ 6,6 millions de dollars US, essentiellement des fèves de cacao, contre 11,1 millions de dollars US en 2008. Sur ce total, les exportations sous régime AGOA représentent seulement 24.000 dollars US en 2009 et 149.000 dollars US en 2008, soit entre 0,3% et 1,3% du total.

Actuellement, l'Afrique ne représente qu'un peu plus de 2% du commerce mondial. Promulgué en 2000 et mis en œuvre en 2001, l'AGO élimine les droits de douane

sur plus de 6.400 produits provenant de pays éligibles en Afrique subsaharienne, ce qui rend ces produits plus compétitifs sur le marché américain. Plus de 300.000 emplois ont été, en outre, générés en Afrique. 38 pays sont aujourd'hui éligibles.

Pour le moment, la Loi offre un accès préférentiel au marché américain pour plus de 6.000 lignes tarifaires jusqu'en 2015. En début du mois à Lusaka, le 10<sup>ème</sup> Forum AGOA plaide pour une prorogation au-delà de 2015. Peut-être en 2022.

Rappelons que, en marge de la cérémonie de Lomé, une convention a relié la CCIT et le Centre pour le commerce en Afrique de l'ouest qui se veut un projet régional entièrement financé par l'USAID depuis 2004, et qui couvre 21 pays africains depuis sa base à Accra au Ghana. La mission principale de ce Centre est d'œuvrer au développement du commerce avec les USA sur la base de l'AGO et de promouvoir le commerce intra-régional de ses pays et avec le reste du monde, en se focalisant sur des secteurs non traditionnels : karité, anacarde, habillement, poissonnerie et fruits de mer, artisanat et objets de décoration, produits alimentaires africains transformés et dédiés à l'export.

**VERBATIM**

Par Eric J.

## Le Car cherche ses repères

Enfin ! Les sujets sociaux intéressent désormais les partis politiques au Togo. Il a été souvent reproché à l'opposition togolaise de ne réagir que sur des questions d'ordre politique. Encore que ces réactions sont tardives et ne prennent pas souvent en compte les réalités du moment. C'est donc à juste titre qu'on ironise en taxant les leaders de « médecins après la mort ».

Profitant des revendications sociales des étudiants et des praticiens de la santé, le nouveau patron « non-leader (un jaloux dit que le vrai leader sort les grands jours) » du Comité d'action pour le renouveau (CAR), Me Dodji Apévon est monté au créneau pour brandir des menaces à l'endroit du régime de Faure Gnassingbé. Pour le faire, il a organisé une conférence de presse à son siège devant un parterre de journalistes et des sympathisants de sa formation politique.

« Le CAR demande aux populations de demeurer mobilisées pour des actions d'envergure dans les prochains jours. » a-t-il menacé pour conclure une déclaration liminaire. Logiquement, l'on doit s'attendre à l'apocalypse pour l'Exécutif très bientôt. Malheureusement, cela n'a ému personne. Dans les milieux politiques, on susurre qu'il s'agit de simples paroles pour ne pas se faire oublier sur l'échiquier politique. La raison en est que, dit-on, le CAR n'a rien proposé comme alternative pour sortir le pays de cette situation- Il a néanmoins demandé la réintégration immédiate de Sébou Adou à l'Université de Lomé la reprise des discussions avec le mouvement étudiant et la signature immédiate du protocole d'accord entre le gouvernement et le syndicat des agents de santé-. Tout porte donc à croire que Me Apévon et sa clique cherchent à faire une récupération politique de la situation. Comment cela pouvait-il en être autrement quand de « mauvaises langues » soutiennent que les meneurs de la grève estudiantine sont chapeautés par un cadre du CAR (ce qui reste à vérifier).

Au Togo, on a l'habitude des « actions d'envergure ». Il s'agit des marches de protestation, des meetings, des sit-in ou des « grèves générales illimitées et non négociables ». Au regard de sa position actuelle, il sera difficile au CAR de s'essayer seul dans l'une quelconque de ces manifs pour parvenir à ses fins. C'est d'ailleurs pourquoi, son président a indiqué que son parti allait prendre langue avec tout le monde : les partis politiques, les organisations de la société civile, etc. pour organiser les actions d'envergure prévues mais non dévoilées à la presse. Certains ont trouvé en cette disponibilité de composer à nouveau avec les autres formations politiques une manière de revenir dans les rangs et se frayer un chemin pour les échéances prochaines. L'occasion fait le larron.

Sur les principaux marchés de la capitale

## Les huiles locales s'enflamment

Jean Afolabi

Constat unanime : les huiles de fabrication locale engrangent de plus en plus de francs Cfa sur les principaux marchés de Lomé. Depuis le début de l'année, elles se sont installées au-delà des 800 francs le litre. La crainte, c'est qu'elles approchent de la barre des 900 francs. Tenez ! L'huile rouge de palme (appelé communément Zomi) s'est vendue en mai à 852 francs le litre, d'après les chiffres de la direction générale de la Statistique et de la comptabilité nationale. Entre février et avril, elle a traîné dans la fourchette de 821 et 827 francs pour, d'un coup, s'envoler. Mieux, Zomi a pris près de 60 francs par rapport à la même période en 2010 où elle fut livrée à

771 francs.

Même comportement pour l'huile végétale locale industrielle, généralement fournie par Nioto. Elle s'est vendue, en mai, à 871 francs le litre, contre 665 francs la même période il y a un an. Entre février et avril, le litre se cédait dans la fourchette de 837 et 808 francs.

Pendant qu'on y pensait, c'est la tomate fraîche locale (dit Aklikonvi) qui vient en rajouter, faisant un saut de plus de 200 francs par rapport à avril pour se vendre à 755 francs le kilogramme en mai. Bien qu'elle soit encore loin des 1 049 francs en mai il y a un an, l'Aklikonvi commence par inquiéter. A moins de 400 francs il y quelques mois, on avait tous salué son retour. Mais depuis février où elle a été livrée à 417 francs le kilo sur les marchés

de Lomé, sa tendance haussière a été foudroyante.

A l'opposé de ces frayeurs, la farine de manioc, appelée Gari, semble rassurer les ménages. La mesure au kilogramme s'est donnée à 266 francs en mai à Lomé. Plus encore, le prix n'a cessé de chuter depuis février : de 325 francs, puis 311 en mars et à 307 francs le kilo en avril. Mieux, le Gari est moins disant en glissement annuel où il a été vendu à 304 francs en mai 2010. Démarche à peu près identique pour le haricot rouge. En glissement annuel, en mai 2010, il était mesuré au kilogramme à 550 francs, contre 396 francs un an plus tard. Depuis le début de cette année, le prix observe une certaine stabilité, variant entre 379 francs en avril et 399 francs en février.

Pour bien appliquer la Politique nationale d'aménagement du territoire

## L'Autorité ne veut pas rater les données sur le vécu quotidien du Togolais

« Nous devons élaborer un schéma national, il nous faut des données. Nous devons élaborer des schémas régionaux, il nous faut des données. Nous devons élaborer des schémas locaux, il nous faut des données socioéconomiques de base ». Ces mots introductifs du Secrétaire général du ministère de la Planification, du développement et de l'aménagement du territoire, Komlavi Quashie, retracent à juste titre le sens de la séance de formation en collecte et analyse des données tenue ce 23 juin à Lomé. Pour la cause, les membres du comité technique d'élaboration et de mise en œuvre de la Politique nationale d'aménagement du territoire (CTEMP NAT) ont été renforcés pour recueillir des données fiables. Ils ont été familiarisés à la méthodologie et aux outils de collecte de données, à



Komlavi Quashie, S.G. du ministère de la Planification, du développement et de l'aménagement du territoire

l'exploitation de la base de données conçue pour la saisie et le traitement

des données relatives à l'aménagement du territoire, et à l'analyse et la gestion des données collectées. L'exercice, réitère-t-on, sera répété dans les cinq régions économiques du pays.

A terme, le Togo vise à réduire considérablement, à défaut de les régler, les disparités régionales et interrégionales, le déséquilibre entre la capitale Lomé et les villes de l'intérieur, entre les centres urbains et les zones rurales. Il s'agit de renouer avec le processus de développement, abandonné depuis des années. « Notre système de planification s'est retrouvé anémié », selon l'expression de M. Quashie. Aujourd'hui, il faut un vrai diagnostic par des données sûres, reflétant le vécu quotidien du Togolais, pour mettre en œuvre cette vision à long terme «Togo 2030»

(suite à la page 5)

Sur le marché interbancaire de l'UMOA

## Les banques du Togo prêtent 22 milliards Cfa à la mi-juin

Les opérations effectuées sur le marché interbancaire de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa), au cours de la période du 8 au 14 juin 2011, se montent à 147,800 milliards de francs, constitués pour moitié de prêts et pour l'autre moitié d'emprunts. Elles étaient assorties d'un taux moyen pondéré de 4,10%. Le taux minimum était fixé à 3,00% et le taux maximum à 6,50%.

Les banques et établissements de crédit du Togo ont enregistré des prêts, uniquement, d'un montant de 22,200 milliards de francs, d'après

la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao). Ils sont constitués pour la plupart de prêts à une semaine de 21,200 milliards de francs, assortis de taux moyen pondéré, minimum et maximum respectivement de 3,46%, 3,00% et 6,50%. Le milliard de francs restants constituent des prêts à un mois, avec des taux de 5 ,55%, 4,50% et 6,50%.

Loin derrière le Togo, les banques ivoiriennes retrouvent de plus en plus de leurs activités et enregistrent 16,500 milliards de

francs de prêts et des emprunts de 7,500 milliards de francs. Suivent les établissements du Mali avec 11,500 milliards de francs de prêts et 5,000 milliards de francs d'emprunts, du Bénin avec 7,000 milliards et 25,200 milliards de francs, du Burkina Faso avec 6,700 milliards et 4,000 milliards de francs et du Sénégal avec 6,500 milliards et 23,000 milliards de francs. Le Niger a enregistré 3,500 milliards de francs de prêts et autant pour les emprunts, alors que la Guinée-Bissau n'a enregistré que des emprunts, à 5,700 milliards de francs.

## SANTE

Par Maurille Aféri

## Le sang: que peut-on savoir ?

### Les groupes sanguins Le système ABO

C'est Karl Landsteiner qui a découvert les groupes sanguins ABO. Il a constaté que le sérum (liquide jaune qui se forme après coagulation du sang) d'un sujet provoque une agglutination des globules rouges de certaines autres personnes. Durant les six premiers mois de la vie, l'organisme forme des anticorps dirigés contre les antigènes de groupe sanguin dont il est lui-même dépourvu. Lors de la détermination du groupe sanguin, ces anticorps se combinent avec les globules rouges appartenant à d'autres groupes sanguins et provoquent leur agglutination. Le groupe sanguin indique donc quels antigènes se trouvent sur les globules rouges.

Il existe 4 groupes sanguins : A, B, AB et O.

#### Antigène Rh (D)

Environ 85 % des Européens possèdent cet antigène D et sont appelés Rh positifs. Inversement, il

existe 15 % de sujets dits Rh négatifs. Lors d'une transfusion de sang, il faudra dans la mesure du possible éviter de donner le sang d'un donneur RH positif à un receveur Rh négatif. En effet, le receveur qui ne possède pas

l'antigène D pourrait produire des anticorps anti-D, pouvant provoquer une réaction dangereuse lors d'une nouvelle transfusion.

(à suivre)

| Groupes sanguins | Antigène de groupe sanguin sur les globules rouges | Anticorps dans le sérum           |
|------------------|----------------------------------------------------|-----------------------------------|
| A                | Antigène A                                         | Anticorps anti-B                  |
| B                | Antigène B                                         | Anticorps anti-A                  |
| AB               | Antigène A et B                                    | Pas d'anticorps anti-A, ni anti-B |
| O                | Pas d'antigène                                     | Anticorps anti-A et anti-B        |

|          |     | D O N N E U R |    |    |    |    |    |     |     |
|----------|-----|---------------|----|----|----|----|----|-----|-----|
| RECEVEUR |     | 0-            | 0+ | B- | B+ | A- | A+ | AB- | AB+ |
|          | AB+ | x             | x  | x  | x  | x  | x  | x   | x   |
|          | AB- | x             |    | x  |    | x  |    | x   |     |
|          | A+  | x             | x  |    |    | x  | x  |     |     |
|          | A-  | x             |    |    |    | x  |    |     |     |
|          | B+  | x             | x  | x  | x  |    |    |     |     |
|          | B-  | x             |    | x  |    |    |    |     |     |
|          | 0+  | x             | x  |    |    |    |    |     |     |
|          | 0-  | x             |    |    |    |    |    |     |     |

Ghana

## Le taux d'inflation baisse à 8,90% en mai

Le taux d'inflation annuel du Ghana est passé de 9,02 pour cent en avril à 8,90 pour cent en mai, suite à la baisse des prix des denrées alimentaires, a annoncé le Service ghanéen de la statistique (GSS) le mercredi 15 juin. La statisticienne du gouvernement, Dr Grace Bediako, citée par la Pana, a indiqué que cette baisse de l'inflation était due à la tendance à la baisse des prix des denrées alimentaires et des

boissons non alcoolisées. "L'inflation sur les produits non-alimentaires est presque trois fois plus élevée que celle du groupe des aliments", a indiqué Mme Bediako. L'inflation sur les produits alimentaires est de 3,93 pour cent et celle sur les produits non-alimentaires de 12,15 pour cent.

Les taux d'inflation selon les régions varient de 4,15 pour cent dans la région du Nord à 12,23

pour cent dans la Région du Grand Accra. Les régions de l'extrême-est, de l'ouest, du centre et du Grand Accra ont enregistré des taux d'inflation au-dessus de la moyenne nationale qui est de 8,90 pour cent. D'après Mme Bediako, il est probable que l'inflation reste à un taux à un chiffre pour les mois à venir à moins d'un changement radical des tendances actuelles

Avec le Niger

## L'UE reprend sa coopération au développement

L'Union européenne a décidé lundi la reprise de la coopération au développement avec le Niger, reconnaissant ainsi les progrès démocratiques faits par le pays depuis le dernier coup d'Etat en date de février 2010. Les ministres européens des Affaires étrangères ont entériné cette décision lors d'une réunion à Luxembourg. La coopération au développement

avait été suspendue en 2009, quand l'ancien président Mamadou Tandja avait refusé de quitter le

pouvoir après le terme de son mandat. La mesure était restée en place après le coup d'Etat de février 2010, qui avait porté au pouvoir une junte militaire.

Mais l'élection en mars de l'opposant historique Mahamadou Issoufou à l'élection présidentielle au Niger a permis rétablir un régime civil. "Après une transition démocratique exemplaire, le Niger fait face à de nombreux défis pour assurer sa sécurité et son développement", souligne l'UE

dans une lettre adressée à Mahamadou Issoufou.

Elle propose notamment "d'approfondir le dialogue politique déjà excellent" entre l'UE et le Niger dont les principaux objectifs seraient de "renforcer la démocratie, prévenir des changements inconstitutionnels de gouvernement, assurer une bonne gouvernance politique et économique et renforcer l'Etat de droit et les droits de l'Homme (en particulier des femmes)".

Pour le drainage des eaux pluviales de Tokoin Forever et Oba

## AGETUR lance deux collecteurs souterrains vers la lagune de Bè

**\* L'entreprise CGE doit livrer les ouvrages en février 2012.**

Afin d'atténuer les effets des inondations dans la ville de Lomé, plusieurs chantiers ont été ouverts notamment dans le cadre du Projet d'urgence et de réhabilitation des infrastructures et des services électriques (PURISE) financé par la Banque mondiale. Après le lancement, il y a deux semaines, de la construction de trois bassins de rétention et de trois collecteurs dans les quartiers Agbélépédo et

Aflao-Gakli, l'Agence d'exécution des travaux urbains (Agetur-Togo) a procédé mercredi à Lomé à la remise d'un nouveau chantier, plus osé, qui, à terme, doit permettre de drainer les eaux pluviales du quartier Tokoin Forever, centre-nord de la ville, et celles du bassin de Oba, respectivement sur 1 600 et 443 mètres linéaires jusqu'au lac Est de la lagune de Bè. Une visite de terrai, menée par le

directeur technique de Agetur, Victor Anani Djogbessi, a permis à l'entreprise adjudicataire et à certains confrères d'identifier le tracé dudit projet.

Les travaux consistent à enfouir dans le sol, par endroits jusqu'à 6 mètres sous terre, d'après les explications de M. Djogbessi, des caniveaux grande nature. Le premier, le plus grand de dimensions 1,80 m sur 1,80 m, aura

à collecter les eaux pluviales des environs de l'Ecole primaire Houkpati et de l'Eglise Baptiste Biblique et tout au long de l'avenue des Kondona actuellement en construction, ainsi que les eaux qui proviennent naturellement de Tokoin Forever. Il les transporte sous la rue Koussatine jusqu'aux rails de Nukafu. Là, il a rendez-vous avec le collecteur du quartier Oba, de taille plus petite, 1,00 m sur 1,00 m, qui aura cheminé, lui, les eaux pluviales de ce quartier sur 443 mètres linéaires.

Le collecteur principal poursuit seul le chemin le long des rails sur près de 300 mètres, pour enfin prendre la rue Sacré-Cœur, celle qui longe le Collège Saint Joseph côté Est, traverse la route de l'Aéroport, et longe enfin la Paroisse universitaire du Diocèse de Lomé pour se jeter dans le lac Est de la lagune de Bè.

Sur sept entreprises, dont ENCOTRA – déjà présente sur la rue 37 TKA et sur la berge de l'embouchure du Lac Togo à Aného –, qui ont soumis à l'appel d'offres international, une exigence de la Banque mondiale, lancé le 21 février dernier, le burkinabé Compagnie générale des entreprises (CGE) s'en est sorti avec une proposition de prix de 1 milliard 626 millions 695 mille 950



Alaoui Momboza, Directeur Général AGETUR-TOGO

francs Cfa. Une proposition au juste milieu, estimée réaliste par Agetur-Togo pour l'exécution des travaux du genre. Il est également pris en compte le fait que le soumissionnaire doit avoir exécuté, au cours des cinq dernières années, un chantier similaire. Les contrats ont été signés vendredi, et CGE doit pouvoir livrer les ouvrages au plus tard le 21 février 2012, précise-t-on à Agetur-Togo.

Reste des aspects techniques du projet à régler. D'après l'itinéraire qui lui est attribué, le collecteur, quoique souterrain, devra traverser les rails de Nukafu, l'avenue Jean Paul II et la route de

l'Aéroport. Il empiète également sur la propriété du Diocèse de Lomé avant la lagune. Pour ce dernier point, les discussions semblent avancées, avec un accord formel des Catholiques, indique-t-on. Accord à compenser par l'entreprise par l'aménagement des lieux et, éventuellement, la construction d'un parking pour la Paroisse. CGE doit en outre soumettre à Agetur un plan de déviation pour l'étape où les travaux s'attaqueront aux voies empruntées par le trafic routier.

Le projet PURISE, qui doit être bouclé le 31 décembre 2013, a déjà permis de curer 64 km de caniveaux à Lomé. Avec la construction de ces deux collecteurs souterrains, les effets des inondations devront être atténués dans les quartiers Forever et Oba, deux quartiers reconnus parmi tant d'autres pour les désagréments causés aux riverains en temps de pluies. Pour ce qui est de Forever, Agetur a dû s'asseoir dans la balance. Au départ, il était question d'installer une moto-pompe au niveau de l'école primaire Houkpati, à la jonction avec l'avenue des Kondona, afin d'envoyer les eaux dans les caniveaux longeant les rails de Nukafu. Ce qui serait loin de résoudre le problème.

Pour bien appliquer la Politique nationale d'aménagement du territoire

## L'Autorité ne veut pas rater les données sur le vécu quotidien du Togolais

( suite de la page 4 )

que s'est fixé le pouvoir actuel de Lomé. Sans oublier la vision 2040 en aménagement du territoire.

En rappel, créé en janvier 2010, le Comité technique d'élaboration et de mise en œuvre de la Politique nationale d'aménagement du territoire (CTEMPAT) fut installé officiellement le 9 décembre. Ainsi, il était lancé sur le terrain de la collecte des données de base à travers le pays en vue de l'élaboration du schéma national d'aménagement du territoire. Encore que les membres soient bien dopés pour les résultats

escomptés. Dans ses charges, le CTEMPAT définit les grandes orientations de la Politique nationale (PONAT) à soumettre à la Commission nationale du développement et de l'aménagement du territoire (CONDAT), contribue à la conception et/ou élaboration des outils et documents techniques, notamment les différents schémas, les monographies et les analyses régionales, met en cohérence les objectifs spécifiques des ministères avec les grandes orientations adoptées par le Conseil supérieur du développement et de

l'aménagement du territoire (CSDAT) et réfléchit à la mise en œuvre de ces dernières. Le CSDAT (organe suprême d'approbation et de décision), le CONDAT (organe de concertation et de coordination) et le CTEMPAT (organe technique de conception) sont les trois organes créés au niveau central pour la mise en œuvre de la PONAT qui se veut une solution au constat d'inégalité dans la répartition spatiale des populations, des ressources naturelles et des activités économiques sur le territoire.

FOOTBALL / TRANSFERT

## La rumeur Adebayor ou comment le PSG est utilisé dans la course à la surenchère

*La puissance financière retrouvée du Paris SG n'a pas que des côtés positifs. Le club de la capitale va en effet voir tous les joueurs en difficulté sur la planète football lui être proposés. Dernier exemple en date avec Emmanuel Adebayor.*

### Footmercato

Les fonds injectés au Paris SG par les investisseurs qatariens ont redonné espoir aux supporters parisiens de revoir des stars internationales fouler la pelouse du Parc des Princes. Mais toute médaille a un revers. Les Rouge-et-Bleu sont désormais une proie pour les agents et les directeurs sportifs à la recherche d'une porte de sortie pour leurs joueurs réputés.

Ainsi si l'on se fie aux différentes rumeurs parues dans les différents médias européens, c'est un déluge d'étoiles qui s'abattra sur la capitale. Aujourd'hui, c'est par exemple au tour d'Emmanuel Adebayor (27 ans) d'être annoncé dans l'orbite du PSG. Le quotidien sportif espagnol Sport indique que les Parisiens sont les principaux rivaux (avec, dans une moindre mesure, le Zenit) du Real Madrid pour le transfert de l'international togolais.

Le club merengue faisait pourrir les négociations avec Manchester City pour arracher l'ancien Monégasque à un prix dérisoire. Seulement, l'apparition d'un PSG puissant sur le plan financier aurait poussé les Skyblues, ou tout du



Emmanuel Adebayor à la lutte ici avec William Gallas de Tottenham

moins des intermédiaires de la formation mancomunienne, à proposer les services de l'attaquant aux décideurs franciliens. Histoire de faire remonter les enchères entre autres...

Cette information n'est encore qu'une rumeur, mais elle présage parfaitement des difficultés que va rencontrer le Paris SG pour mener son mercato estival. Il faudra que le futur directeur général

Leonardo et son futur staff sachent faire le tri parmi tous ces noms tout en mettant en valeur et en rassurant les membres de l'effectif actuel. Un sacré programme...

### Volley-ball/L'AS PTT Mulhouse en séjour en Lomé

L'équipe de volley-ball dame de l'AS PTT Mulhouse en France séjourne à Lomé depuis mercredi dans le cadre d'un projet de jumelage conduit par l'ancien international togolais et entraîneur de Mulhouse Martin Panou.

Pendant une bonne semaine, la délégation française participera à plusieurs activités sportives et culturelles. Les volleyeuses de Mulhouse rencontreront des clubs togolais et l'équipe nationale dame du Togo.

Elle assistera au lancement du projet volley-ball à l'école par Jizhong Wei, le président de la Fédération Internationale de volley-ball (FIVB) ainsi qu'à la pose de la première pierre du centre olympique "Olympafrika" par le président du Comité Internationale Olympique.

La délégation française est composée de: Manon Soraru, Elodie Vonthron, Arsela Haka, Aminata Coulibaly, Lena Duris et Margaux Handschin, emmenées par Magali Magali, Térésa Worek, le préparateur physique Patrice Maréchal et Martin Panou.

Le volley-ball est un sport encore assez peu développé comparé à d'autres comme le foot et le basket, mais la Fédération togolaise de volley a bon espoir de séduire de nouveaux pratiquants, notamment en organisant régulièrement des championnats.

### Bordeaux : Triaud fait un point mercato

Alors qu'Alou Diarra est toujours annoncé à Marseille, et que Benoît Trémoulinas, au contraire, ne rejoindra pas le club phocéen, qui a trouvé son nouveau latéral gauche en la personne de Jérémy Morel (Lorient), Triaud exclut le départ d'un autre cadre de l'effectif : le milieu de terrain tchèque Jaroslav Plasil. "Il a été un moment question que Monsieur Seydoux (le président du LOSC, NDLR) m'appelle. Je n'ai pas eu d'appels. Pour nous c'est très clair. Nous considérons ce garçon comme un pilier de l'équipe et nous souhaitons le conserver", a-t-il annoncé. A part Alou Diarra, les Girondins de Bordeaux ne prévoient donc de perdre aucun joueur supplémentaire.

En revanche, Jean-Louis Triaud prévoit des arrivées. Le président des Marine et Blanc confirme notamment l'intérêt de son club pour l'attaquant sochalien Nicolas Maurice-Belay. "C'est un des joueurs souhaités par Francis Gillot. Dans la mesure où ce joueur est libre, nous essayons de donner satisfaction à notre entraîneur. Maurice-Belay et son agent ont une proposition du club en main, nous attendons leur réponse" a-t-il indiqué. En revanche, Triaud a tenu à couper court aux rumeurs qui circulent dans la presse, affirmant que Blaise Matuidi était une cible de Bordeaux. Le Stéphanois n'est "pas une priorité", selon le boss girondin. Quant au défenseur Florian Marange, auteur d'une très bonne fin de saison avec le club champion de France en 2009, il a reçu une proposition de prolongation.

## Ces pratiques qui font la mode chez les jeunes

**Le phénomène n'est pas nouveau à Lomé mais, il a pris une telle ampleur ces dernières années qu'il devient chaque jour, un peu plus, un problème de société. Tatouage, piercing, faux cils, lentille** La liste ne saurait être exhaustive. Tout y passe désormais.

**Etonam Sossou**

L'Afrique des valeurs traditionnelles, du respect de la personne humaine, de la dignité est en passe de devenir une décharge culturelle où toutes les idées que la morale récuse, parfois venues d'ailleurs, élisent domicile sans que personne ne s'en offusque.

Lomé, il est 17 heures. C'est une heure de grande affluence, les fonctionnaires sortent des bureaux, les étudiants rentrent de l'école, les commerçants de

tenancière au sourire pétillant pour transformer en «salon de beauté» une des pièces de la modeste maison de grand père. Il est à peine 11 heures, la «machine à beauté» de chez Nadou n'a pas encore «transformé» deux clientes. Voilà qu'elles sont déjà cinq, sept à battre la semelle, au pied de la vieille porte bleue. Est-ce parce que nous sommes à la veille des grandes vacances? Non rétorque Nadou d'un charme envoûtant. «Même en temps normal, elles viennent ici pour se

capitale économique togolaise, les salons de beauté ayant pignon sur rue rivalisent de slogans et de menus. A en croire Madame Nadou, la ville de Lomé compte aujourd'hui plus d'un millier de salons de beauté, contre une dizaine, il y a quelques années. Manucure, pédicure, perruque, faux cils, pose hanches, tatouage et piercing y sont proposés à des prix défiant toute concurrence. Et la cliente type n'a plus rien à voir avec une adolescente en quête d'identité. «Notre clientèle est composée aussi bien de femmes mariées, divorcées que de jeunes filles», confie notre source.

Le Togo a enregistré ces mutations sociales sur la base d'un certain nombre d'influences exogènes, essentiellement de l'Occident. Ces pratiques s'expliquent par certains aspects liés à la sexualité et sont localisées dans des zones censées attirer non seulement le regard des hommes, mais également éveiller leur intérêt voire leur désir. La mode peut également pousser ces jeunes filles à s'adonner à ces pratiques.

Toujours est-il que l'objectif avoué par les amatrices de ces pratiques est sans équivoque : corriger ou embellir la partie du corps qui gêne. La finalité étant de se faire aimer. Et elles ne s'en cachent pas. Magali, 23 ans, est étudiante à la faculté des sciences sociales de l'Université de Lomé. Tétons percés, tatouage sur le sein gauche, Magali ressemble à une blonde. Ses cheveux sont longs et se déversent sur son derrière. Sa peau, dépigmentée, est claire et elle marche comme un mannequin qui s'apprête à défilé. En fac, on l'a surnommée «Madonna» Pour elle, tatouage, piercing, faux cils, pose hanches, etc., c'est avant tout une manière d'exister. «Les temps ont changé. Aujourd'hui, les filles sont beaucoup plus nombreuses que les garçons. Cela veut dire que



la fille doit utiliser tous les artifices possibles pour intéresser les hommes», explique Magali.

Sa copine, Félicité M., a même inventé une expression pour désigner ce que les filles recherchent à travers tout cet arsenal de séduction : le «SAC»

comme «Séduire et Attirer pour Conquérir». C'est la seule manière pour nous, observe Félicité, de nous rendre visibles et d'échapper à l'anonymat. Peu importe, laisse-t-elle entendre, les conséquences de telles pratiques. L'essentiel, ajoute

Magali, est d'arriver au résultat escompté : celui de conquérir ou de garder un homme. Un objectif plus que légitime. Surtout dans un Togo où le recul du mariage chez les hommes est une réalité et les divorces une mode.

Si on peut voir dans ces nouveaux comportements un «mal être social», il faut reconnaître que la mondialisation mieux la globalisation tant vantée, rend un mauvais service à l'Afrique dans ce domaine. Il n'est plus rare dans les villes africaines de voir deux jeunes personnes tatouées de même sexe s'échanger de baisers langoureux au milieu d'une population profondément traditionaliste très souvent prise de surprise. Si certains adeptes de la new life défendent bec et ongle l'homosexualité mais sans pour autant croire, eux-mêmes, à leurs discours liberticides empruntés, il est une évidence que cette pratique pose un réel problème à la société africaine. Malheureusement l'homosexualité n'est pas la seule conséquence de ce malaise généralisé



rue ont presque bouclé leur journée et beaucoup commencent à plier bagage. Sur le trottoir, une jeune fille, la vingtaine environ, est au bras d'un prince charmant, habillée d'un boxer qui laisse échapper un string. Au dessus de son string est gravée sur la partie supérieure de ses fesses l'image d'un crabe. Et ce n'est pas tout, sur ses narines sont alignées des boucles dorées. Tous les regards sont tournés vers elle. Et sans gêne, elle continue son chemin, caressant avec une douceur presque provocatrice le bras de son homme, portant lui aussi une boucle mais, cette fois sur ses deux oreilles. Elle n'est pas seule. Ce genre d'attitude est aujourd'hui légion dans les rues togolaises.

Elles sont nombreuses ces jeunes filles aux membres supérieures ou inférieures tatoués qui sillonnent à longueur des journées les rues. Mais il ne faut surtout pas les interpeller sur leur tatouage ou leur piercing. «C'est la mode» dit-on ici.

Dans un salon de coiffure du quartier Amoutiévé non loin du marché du coin. Une pièce faiblement éclairée par une unique ampoule néon. Trois étagères, quelques chaises, deux tabourets en bois et un écriteau en français annonçant fièrement : «Chez Nadou». Il n'en a pas fallu davantage à la

faire belles. Ce sont des clientes fidèles et régulières», avance-t-elle, insistant qu'elle n'est pas comme les autres. «Je suis une vraie professionnelle», fait remarquer Nadou. A juste raison.

Dans certains quartiers de Lomé, les rues ne sont qu'une succession de ces petits «laboratoires d'esthétique» qui ont poussé comme des champignons. Résultats : ces «professionnels» spécialisés dans les soins de beauté vivent, là, croissent et se multiplient au fil des minutes. Partout dans la



**Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses**

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 261 35 29 / 905 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication  
**HugueEric JOHNSON**

Directeur de la Rédaction  
**Jean AFOLABI**

Rédaction  
**Sylvestre DJOKEH**  
**Hervé AGBODAN**  
**Maurille AFERI**  
**Pater LATE**  
**Kossiwa TCHAMDJA**  
**Koffi SOUZA**  
**Alan LAWSON**  
**Abel DJOBO**  
**Tony FEDA**

Service photographie  
**Roland OGOUNDE**

Dessin-Caricature  
**LAWSON Laté**

Graphisme  
**BOGLAG.**

### Loterie Nationale Togolaise

#### COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1065 DE LOTO BENZ DU 15 Juin 2011

Le tirage de Loto Benz de ce mercredi 22 juin 2011, porte le N°1066.

Le tirage précédent a permis à plusieurs parieurs de la LONATO de gagner à travers tout le pays, des gros lots et des lots intermédiaires.

A **AMLAME**, nous avons enregistré un lot de **750.000F CFA**, gagné sur le point de vente **2371**.

A **LOME**, c'est un lot de **500.000F CFA** que le point de vente **7300** a répertorié lors du tirage de mercredi dernier.

Continuez à acheter vos tickets de la Tranche Commune Entente 2011! Avec 200F CFA achetez et grattez vos tickets à trois chances! Grattez et si découvrez trois fois un montant, vous gagnez une fois ce montant. Vous pouvez gagner jusqu'à 500.000F CFA!

Grattez et si vous découvrez trois fois une jarre tenue par des mains, vous gagnez:

- 500.000F CFA
- Un voyage par avion et un séjour à Abidjan en République de Côte d'Ivoire
- Des supers gros lots allant de 1.000.000F CFA à 5.000.000F CFA.

La remise des lots se fera à Lomé au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

**AVEC LA LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS !**  
**BONNE CHANCE A TOUS !!!**

**LOTO BENZ**

**Résultats du tirage N°1066 de LOTO BENZ du mercredi 22 Juin 2011**

Numéro de base

**27**

**69**

**44**

**88**

**12**